

المملكة المغربية
+ⵝⵎⴰⵔⵉⵏⵉ ⵏ ⵏⵙⵓⵔⵉⵏ
Royaume du Maroc



وزارة الانتقال الطاقى والتنمية المستدامة
+ⵏⵉⵎⴰⵔⵉⵏⵉ ⵏ ⵏⵙⵓⵔⵉⵏ ⵏ ⵏⵙⵓⵔⵉⵏ
Ministère de la Transition Énergétique
et du Développement Durable

DIALOGUE INTERNATIONAL: NORMALISATION PANAFRICAIN DU PET RECYCLÉ DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

Efforts mis en oeuvre par le Maroc



CONTEXTE GLOBAL

La pollution par le plastique, constitue aujourd'hui un défi majeur pour l'humanité en raison de ses menaces sérieuses sur l'environnement et les écosystèmes et sa nature transfrontalière.

Nos océans sont devenus un réceptacle de grande quantité de déchets d'origine anthropique dont 75% sont des déchets plastiques, et ces quantités continuent à augmenter et pourront tripler d'ici 2040.

SITUATION EN AFRIQUE

Certes l'Afrique produit seulement 5 % du plastique dans le monde et en consomme 4%, néanmoins, la croissance démographique et l'urbanisation sur le continent favorisent la hausse de l'utilisation du plastique, ce qui représente un grand défi, couplé aux limitations en matière de gestion des déchets et l'existence de pratiques de traitement inapproprié entraînant un risque élevé pour la santé et pour l'équilibre des écosystèmes.

RÔLE ET ACTIONS DU MAROC

(1/2)

Le Maroc a pris très tôt conscience des enjeux de la pollution par le plastique, en adhérant aux différents Accords multilatéraux et régionaux y afférents, et en participant activement au processus de négociations pour l'adoption d'un accord international juridiquement contraignant d'ici 2024 sur la pollution plastique lancé par la communauté internationale.

RÔLE ET ACTIONS DU MAROC

(2/2)

Convaincu que le commerce peut et doit jouer un rôle clé pour trouver les solutions nécessaires pour créer une économie des plastiques efficace et respectueuse de l'environnement, le Maroc contribue activement au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce, à promouvoir les questions de la lutte contre la pollution par le plastique, notamment en étant le co-auteur du dialogue sur la Pollution par les Plastiques et le Commerce des Plastiques Ecologiquement Durables.

COLLABORATIONS ET MESURES

(1/4)

Au niveau national, nous avons pris plusieurs mesures juridiques et réglementaires, et lancé différents programmes opérationnels visant la réduction et la prévention des déchets plastiques avec la participation de toutes les parties prenantes concernées.

COLLABORATIONS ET MESURES

(2/4)

Ces mesures se présentent notamment à travers la loi relative à l'interdiction de la fabrication, de l'importation, l'exportation et la commercialisation de sacs en matières plastiques, l'adoption d'une écotaxe sur la vente, l'importation ou la production de produits en plastique, la révision en cours de la loi sur les déchets pour l'introduction du principe de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

COLLABORATIONS ET MESURES

(3/4)

Plusieurs centres de tri des déchets sont mis en place dans plusieurs villes du Royaume dans l'objectif de faciliter la réintroduction de ces déchets dans le circuit économique à travers le recyclage et la valorisation.

En matière de lutte contre la pollution marine par le plastique, une stratégie et un Plan d'Action « littoral sans plastique », ont été établis visant à réduire les fuites de plastiques de sources terrestres vers les milieux marins à travers l'amélioration de la gestion des plastiques tout au long de leur cycle de vie.

COLLABORATIONS ET MESURES

(4/4)

Par ailleurs, des concertations sont entamées avec le secteur privé, que je tiens à féliciter pour son ouverture et son engagement, pour développer des projets collaboratifs visant la mise en place de solutions pérennes et adaptées au contexte national qui permettront de valoriser davantage les déchets plastiques et réduire ainsi le recours au plastique vierge fossile.

Dans ce cadre, le processus de préparation des normes et des spécifications techniques pour la valorisation des déchets plastiques a été lancé pour soutenir la création de filières d'économie circulaire du plastique tout en préservant la santé et l'environnement.

COLLABORATIONS ET MESURES

(4/4)

Le plastique reste un produit clé dans la société et l'économie. Nous devons donner à l'industrie une chance d'innover, de se pencher sur la question et de s'engager : La maîtrise des déchets plastiques est un grand défi qui nécessite de repenser l'ensemble du processus dans le cadre d'une approche d'économie circulaire.

Et pour assurer cette transition vers la circularité, nous avons besoin des normes harmonisées, des réglementations soigneusement élaborées et des mesures de facilitation des échanges.

Conclusion

Nous saluons l'organisation de cet atelier qui constitue une occasion pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de réglementation du PET recyclé.

C'est également une occasion pour aborder les autres questions sous-jacentes au recyclage en boucle fermée auxquelles font face la plupart des pays africains, à savoir : le tri à la source, la traçabilité, le contrôle, etc, et identifier les solutions appropriées à mettre en place pour surmonter ces défis.